

Le CISSS de l'Outaouais termine l'année financière avec un surplus de 5,3 millions \$

Le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais a adopté ses états financiers, lors de la séance spéciale du 29 juin 2020.

Le travail d'audit a permis de confirmer que le CISSS de l'Outaouais termine l'exercice financier avec un surplus total de 5 318 468 \$ (surplus de 5 174 850 \$ au fonds d'exploitation auquel s'ajoute le surplus du fonds d'immobilisation de 143 618 \$), conformément à la dernière mise à jour de la situation financière de l'établissement déposée aux membres du comité de vérification.

Suite à certaines confirmations de financement de la part du

MSSS, le résultat anticipé de 10,7 M\$ de déficit au 31 mars 2020 est révisé favorablement. Le MSSS nous a confirmé entre autres la récurrence du financement octroyé en 2018-2019 de 12 M\$ en soutien à domicile, 1,7 M\$ pour la consolidation des services de proximité et quelques autres financements non récurrents.

Ces financements, coordonné à nos efforts soutenus en cours d'année pour améliorer en continue notre performance financière, nous amène à terminer l'exercice financier 2019-2020 avec le surplus net de 5 318 468 \$.

Rapport annuel

Shawn Barber-Lanthier, président du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP), a déposé le rapport annuel pour l'année 2019-2020. Le comité a tenu ses élections au début de l'année 2020 et a coopté des membres afin d'assurer une bonne représentation régionale. Le CRSP s'affaire à créer des liens entre les soins offerts en établissement et les soins à domicile, en ce qui concerne les besoins pharmaceutiques.

Politique de gestion des échantillons de médicaments

Le conseil d'administration a adopté la Politique de gestion des échantillons de médicaments. La gestion des médicaments dans son ensemble, incluant les échantillons, est primordiale afin d'assurer un suivi optimal de la pharmacothérapie. Conformément à la norme de la gestion des médicaments établie par Agrément Canada et l'OPQ, les échantillons doivent être soumis aux mêmes processus de gestion que les autres types de médicaments à ce qui a trait à l'accès, la délivrance, la consignation au dossier patient, l'entreposage et l'inventaire. Sauf pour des situations exceptionnelles (préalablement autorisées par le chef du département de pharmacie), l'utilisation d'échantillons de médicaments est interdite pour les usagers admis (clientèle de l'urgence et clientèle hospitalisée en courte et longue durée).

Privilèges de pratique

Le conseil d'administration a adopté lors de la séance spéciale du 29 juin 2020, l'octroi ou le renouvellement de privilèges de pratiques, aux membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) suivants:

Nom	Installation principale/ spécialité
OCTROI DE PRIVILÈGES	
Mme El Raichani Layal	Pharmacienne
Dre Monique Lalonde	Chirurgie / dentisterie
RENOUVELLEMENT DE PRIVILÈGES OMNIPRATICIENS	
Dre Aminata Diouf	Vallée-de-la-Gatineau

Dates des prochaines séances

- 16 juillet 2020 (Séance spéciale par visio)
- 17 septembre 2021 (visio)
- 15 octobre 2020 (visio)
- 12 novembre 2020 (visio)
- 10 décembre 2020 (visio)
- 28 janvier 2021 (visio)
- 25 février 2021 (visio)
- 25 mars 2021 (Pontiac)
- 22 avril 2021 Vallée-de-la-Lièvre et Petite Nation)
- 20 mai 2021 (Vallée-de-la-Gatineau)
- 17 juin 2021 (Collines-de-l'Outaouais)